

МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
КИЇВСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ ЛІНГВІСТИЧНИЙ УНІВЕРСИТЕТ

Факультет романської філології і перекладу

Кафедра іспанської та французької філології

Курсова робота з філології
на тему: «ІТАЛЬЯНІЗМИ У СЛОВНИКОВОМУ СКЛАДІ
ФРАНЦУЗЬКОЇ МОВИ ДОБИ ВІДРОДЖЕННЯ»

Допущено до захисту
«__» _____ 20__

Студента групи Млф 07-20
факультету романської філології
і перекладу
денної форми навчання,
освітньо-професійної програми
Французька мова і література, друга
іноземна мова, переклад
за спеціальністю 035 Філологія
Джерук Дар'ї Андріївни

Завідувач кафедри
іспанської та французької
філології

Науковий керівник:
кандидат філологічних наук, доцент
Каратєєва Г.М.
(науковий ступінь, вчене звання, ПІБ)

_____ Залеснова О.В.
(підпис) (ПІБ)

Чотирибальна шкала _____
Кількість балів _____
Оцінка ЄКТС _____

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA SCIENCE DE L'UKRAINE
UNIVERSITÉ NATIONALE LINGUISTIQUE DE KYIV

Faculté de philologie romane et de traduction

Département de philologie espagnole et française

Mémoire de recherche

sur le sujet : « LES ITALIANISMES DANS LE VOCABULAIRE
DE LA LANGUE FRANÇAISE À L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE »

Admis à soutenir

« ___ » _____ 20__

Par l'étudiant(e) du groupe Mlf07-20

de la faculté de philologie romane

et de traduction

du programme de formation professionnelle

Langue et littérature française, langue
seconde, traduction

spécialité 035 Philologie

Dzheruk Daria

Chef du département de

philologie espagnole et française

(signature) Zalesnova O.
(nom, prénom)

Directeur de recherche :

Candidate ès sciences philologiques,
maître de conférences

Karatieieva H.

(grade, titre universitaire, nom, prénom)

Note _____

Quantité de points _____

Note ECTS _____

АНОТАЦІЯ

Італьянізми – явище, що було широко поширене у Франції у період Відродження. Це запозичення з італійської мови, які увійшли до словникового складу французької мови того періоду та є відображенням впливу Італії у ту епоху.

Курсова робота складається зі вступу, двох розділів, висновків, списку використаної літератури та ілюстративного матеріалу, використаного під час розвідки. Дослідження, проведене у двох розділах, дозволяє зрозуміти вплив італійських запозичень на французьку мову у період Відродження. У першому розділі визначено історичний контекст вказаного періоду, розглянуті основні поняття, типи та характеристика використання італьянізмів, а також представлено дослідників, які вивчали це питання. У другому розділі досліджено фонографічну та семантичну адаптацію запозичень на основі французьких новел шляхом аналізу їхніх структурних та семантичних характеристик. У висновках підводяться підсумки виконаної роботи. У списку використаної літератури перелічуються джерела, на основі яких було здійснене дослідження.

Ключові слова: *італьянізми, запозичення, Відродження, аналіз, адаптація, класифікація, вивчення, значення, вплив, культура.*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE 1. ITALIANISMES EN TANT QUE COMPOSANTE DE LA LANGUE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE : CONTEXTE HISTORIQUE, DÉFINITION DU TERME ET CARACTÉRISTIQUES DE LEUR UTILISATION.....	7
1.1 Aperçu historique de la période de la Renaissance en Italie et en France.....	7
1.2 Définition du terme « italianisme » et son rôle dans la langue française.....	9
1.3 Types d'italianismes dans la langue française de la Renaissance.....	11
1.4 Caractéristiques de l'utilisation des italianismes dans la langue française de la Renaissance.....	12
1.5 Chercheurs d'italianismes dans la langue française de la Renaissance et leur contribution à l'étude de la langue française.....	13
Conclusion du Chapitre 1.....	15
CHAPITRE 2. PARTICULARITÉS PHONOGRAPHIQUES ET LEXICO-SÉMANTIQUES DES ITALIANISMES DANS LA LANGUE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE ET LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN.....	17
2.1 Adaptation phonographique des italianismes au français de l'époque de la Renaissance.....	17
2.2 Adaptation sémantique des italianismes au français de l'époque de la Renaissance.....	20
2.3 Italianismes dans la littérature française de la Renaissance.....	23
2.4 Emprunts à l'italien dans la langue française contemporaine : réglementation.....	31
2.5 Réglementation de l'utilisation des italianismes dans la langue française contemporaine.....	32
Conclusion du Chapitre 2.....	34
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	36
BIBLIOGRAPHIE.....	38
DICTIONNAIRES.....	40
SOURCES D'ILLUSTRATIONS.....	41

INTRODUCTION

Le français est l'une des langues les plus couramment utilisées dans notre société actuelle et cette langue a été grandement influencée par la Renaissance. À cette époque, l'italien était également largement utilisé en Europe comme langue de culture et de science. Les artistes, écrivains et chercheurs italiens ont propagé leurs idées et leurs œuvres en France, contribuant ainsi à la diffusion de la culture italienne dans ce pays.

Cette influence se caractérise par un nombre croissant d'italianismes dans le vocabulaire français. L'utilisation de mots italiens était une caractéristique clé pour l'élite française et faisait partie intégrante de la culture. Les mots italiens ont également été utilisés pour exprimer de nouvelles idées et concepts en littérature et en science, enrichissant ainsi la langue française grâce aux apports de l'italien pendant la Renaissance.

Pour comprendre comment les italianismes ont été introduits en français pendant la Renaissance, il est nécessaire d'analyser l'étymologie et l'interprétation des mots, mais aussi de considérer l'héritage culturel et historique de cette période.

L'actualité de la question des italianismes dans le vocabulaire de la langue française à l'époque de la Renaissance ne peut être sous-estimée. La Renaissance a été une période du grand développement culturel en Europe, marquée par une forte influence de l'Italie sur la France. Cette influence s'est manifestée notamment dans le domaine de la langue et de la littérature françaises, avec l'introduction de nombreux termes italiens dans le vocabulaire français. De plus, l'étude des italianismes est importante pour observer l'évolution de la langue française, elle fournit également aux générations futures de chercheurs une base de données riche et précieuse et aide à comprendre les processus d'interaction linguistique et d'influence culturelle entre les pays et les peuples au cours de la Renaissance.

L'objectif principal de notre travail est une étude approfondie des italianismes dans le vocabulaire de la langue française à l'époque de la Renaissance. Dans ce travail, nous portons une attention particulière à l'origine, l'évolution et la signification de ces termes empruntés à l'italien et intégrés dans la langue française au cours de cette

période. Nous examinons également leur utilisation dans différents contextes linguistiques et culturels de la France de la Renaissance. Notre recherche se base sur une analyse approfondie de textes littéraires et historiques de cette époque, ainsi que sur l'étude des travaux d'autres chercheurs sur le sujet.

Ainsi, **l'objet** de cette étude sont les italianismes dans le vocabulaire de la langue française.

Le **sujet** de l'étude porte sur les particularités phonographiques et lexico-sémantiques des italianismes dans la langue française, leur adaptation.

Le **matériel** de ce mémoire de cours est constitué d'emprunts italiens, tirées des nouvelles françaises : « Heptameron des Novvelles » de Marguerite de Navarre ; « Les Novvelles recreations et ioyevx devis » de Bonaventure des Périers ; « Comptes amoureux » de Jean Flore ; « Les Contes et Discovrs d'Evtrapel » et « Œuvres facétieuses » de Noël du Fail ; « Le moyen de parvenir : œuvre contenant la raison de ce qui a esté, est et sera » de François Béroalde de Verville.

Les tâches principales sont :

- présenter le contexte culturel et historique de la période de la Renaissance, les principales études des scientifiques dans le domaine de l'emprunt, déterminer les principaux aspects de la discipline à l'étape de développement ;
- analyser l'origine, l'évolution et la signification des emprunts italiens ;
- déterminer l'importance des italianismes pour le patrimoine linguo-culturel de la France ;
- élucider les problèmes d'adaptation phonographique des emprunts italiens.

Dans notre travail, nous utilisons trois principales **méthodes** de recherche, à savoir :

- la méthode d'analyse théorique qui aide à déterminer les principaux concepts et caractéristiques des italianismes ;
- la méthode d'analyse lexico-sémantique pour révéler les significations des emprunts et leur signification pour le patrimoine culturel de la France ;

- la méthode comparative, qui dans ce travail consiste à comparer les significations des mots italiens dans les langues française et italienne et déterminer ainsi leurs procédés d'adaptation.

Les résultats de cette étude présentent une grande **importance pratique** en ce qu'ils permettent de mieux comprendre les interactions linguistiques et les échanges interculturels. Le travail comporte un grand nombre d'exemples, qui sont accompagnés d'explications. Certains emprunts sont analysés du point de vue d'étymologie. Cette recherche peut être bénéfique pour les linguistes, les spécialistes des études culturelles ainsi que pour tous ceux qui s'intéressent à l'interaction entre les langues et les cultures dans le monde contemporain. L'analyse des emprunts italiens dans la langue française offre une occasion d'observer les processus d'influence culturelle, et peut contribuer à la préservation et à l'enrichissement de la diversité linguistique dans le monde.

Le travail se compose de deux parties. Dans le premier chapitre, nous explorons le contexte historique, la définition du terme « italianisme » et les caractéristiques de leur utilisation. Le deuxième chapitre est consacré à l'adaptation phonographique et lexico-sémantique des emprunts italiens, à l'analyse de l'utilisation des italianismes dans la langue française de la Renaissance et la comparaison avec l'usage contemporain.

CHAPITRE 1.

ITALIANISMES EN TANT QUE COMPOSANTE DE LA LANGUE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE : CONTEXTE HISTORIQUE, DÉFINITION DU TERME ET CARACTÉRISTIQUES DE LEUR UTILISATION

1.1 Aperçu historique de la période de la Renaissance en Italie et en France

La Renaissance italienne, qui s'est déroulée pendant les XIV^e et XV^e siècles, a été une période remarquable de développement culturel en Europe.

« André Chastel faisait remarquer un jour que la Renaissance était la seule période de l'histoire qui se fût donné un nom dès les premières manifestations de son essence (les humanistes italiens du Quattrocento parlaient déjà de Rinascità), et Alphonse Dupront commençait un célèbre article intitulé « Espace et humanisme » en identifiant la Renaissance à une idée ou à un mythe spécifique de force, de création, de jeunesse » [1].

Cette période a vu une floraison artistique, scientifique et culturelle sans précédent en Italie. Les innovateurs italiens dans les domaines de l'art, de la philosophie, de la science, de la musique et de la poésie ont ouvert de nouvelles perspectives et ont développé des idées et des techniques novatrices qui ont permis des avancées significatives dans l'art et la science.

Tout comme en Italie, la Renaissance française se caractérise par une soif de vivre, une confiance en l'Homme, une curiosité intellectuelle et un esprit de libre examen. Ce mouvement a remis en question les idées et les valeurs médiévales et a cherché de nouvelles formes de vie et de civilisation. L'imprimerie a permis une diffusion plus large de l'information, et la découverte de nouveaux mondes au-delà de l'Atlantique a radicalement changé la vision du monde de cette époque [17].

En effet, la Renaissance a également influencé l'évolution de la langue française. Les échanges entre la France et l'Italie ont joué un rôle important dans cette évolution,

car les Français se sont inspirés des œuvres d'art, de la littérature et de la philosophie italiennes.

« De nombreux Italiens vinrent vivre à la cour du roi de France et les mariages diplomatiques, comme celui de Catherine de Médicis (1519-1589) avec Henri II (1519-1589), amenèrent à la cour des intellectuels, des artistes et des scientifiques italiens. Régente de France pendant près de vingt ans, Catherine de Médicis sut régner avec une poigne de fer et favorisa le développement des arts... italiens en France. La cour de France se raffina en s'italianisant » [16].

Au XVI^e siècle, le pouvoir royal français a travaillé sur l'unification de la langue française sous l'impulsion de François I^{er}. Celui-ci est considéré comme le Père des Lettres grâce à sa protection des savants, écrivains et artistes. La création de la Bibliothèque Royale et la fondation du Collège des lecteurs royaux en 1530 pour le grec et l'hébreu et en 1534 pour le latin, plus tard renommé Collège de France, ont permis de contrer l'influence conservatrice de la Sorbonne [9, p. 105-154].

La Renaissance a également favorisé l'émergence d'une élite intellectuelle, dont certains membres ont commencé à travailler sur la standardisation de la langue française. François I^{er} a joué un rôle central dans ce processus en faisant de la langue française la langue de la cour royale. Cela a conduit à une demande accrue pour des manuels de grammaire et des dictionnaires pour aider à codifier la langue.

Les grammairiens ont également contribué à l'élaboration de nouvelles règles grammaticales et orthographiques pour la langue française en empruntant des concepts et des termes au latin et au grec. Par exemple, les premiers manuels de grammaire du français furent créés par des auteurs comme Étienne Dolet, Louis Meigret ou R. Estienne [19].

Nous pouvons tirer la conclusion, que la Renaissance a marqué une période de changements importants de la langue française. Elle a été influencée par des langues étrangères telles que le latin, le grec et l'italien, mais elle a également connu un processus de standardisation et de consolidation en tant que langue nationale. Les grammairiens, les écrivains et les artistes français de cette époque ont tous contribué à l'évolution de la langue française, en créant de nouvelles règles grammaticales et

orthographiques, en introduisant de nouveaux mots et expressions et en encourageant l'utilisation d'un style plus simple et plus clair.

1.2 Définition du terme « italianisme » et son rôle dans la langue française

Dans le contexte français, le terme « italianisme » désigne « expression, tournure propre à l'italien » utilisé en français [7]. Ces italianismes ont été intégrés au vocabulaire français à la Renaissance et sont donc très importants pour l'étude de l'histoire de la langue française et de son vocabulaire. Ces mots peuvent être adaptés au système linguistique français ou garder leur orthographe et leur prononciation d'origine. Parmi les langues européennes, la langue française est l'une des langues qui compte le plus d'italianismes, avec environ 698 mots recensés [20, p. 17].

Les italianismes ont joué un rôle crucial dans la langue française de la Renaissance, reflétant de nouvelles idées et concepts qui étaient apparus en Italie et qui s'étaient propagés dans toute l'Europe, y compris en France. Les mots italiens reflétaient le contexte culturel et social de l'Italie, ce qui se manifestait dans les œuvres des écrivains et des poètes français.

Il est important que nous soulignons l'influence significative qu'a eu la langue italienne sur la langue française, étant donné que cette dernière était encore en train de s'établir comme une langue à part entière parmi les dialectes régionaux qui étaient utilisés par la plupart des gens et le latin qui demeurait une langue réservée aux érudits.

« Le français venait juste d'être déclaré langue de l'administration et du droit par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), et il commençait d'être fixé par des descriptions dans des dictionnaires (premier dictionnaire de français publié par Robert Estienne en 1539) » [15].

Les italianismes ont aidé les auteurs français à exprimer des idées et des concepts complexes qui étaient nouveaux pour la culture française. Par exemple, le mot *Renaissance*, emprunté à la langue italienne, qui signifie « nouvelle naissance, réincarnation de l'âme après la mort » reflétait une nouvelle étape dans le développement de la culture et de l'art qui commençait en Italie à cette époque [21].

De plus, les italianismes ont contribué au prestige international de la langue française, car leur utilisation indiquait la connaissance et l'utilisation de la langue française dans l'utilisation de différentes langues. Les mots italiens ajoutent également de la richesse et de la variété au vocabulaire français, enrichissant ainsi la langue.

Selon Jean Pruvost, environ 2000 mots ont été empruntés à l'italien, en particulier dans les domaines de la guerre, de la mer, de la mode et de la musique. Bien que l'italien soit l'une des langues européennes qui a le plus influencé le vocabulaire de la langue française, la similarité phonétique entre les deux langues, étant toutes deux issues du latin, a permis une assimilation facile des mots, au point que certains emprunts ne sont plus perçus comme des italianismes [18].

Dans l'« Histoire de la langue française », ouvrage de Jacques Leclerc, on peut trouver l'information que le français a subi une véritable invasion de mots italiens, avec des milliers de termes empruntés, notamment dans les domaines de la guerre (*canon, alarme, escalade, cartouche, etc.*), de la finance (*banqueroute, crédit, trafic, etc.*), des mœurs (*courtisan, disgrâce, caresse, escapade, etc.*), de la peinture (*coloris, profil, miniature, etc.*), de l'architecture (*belvédère, appartement, balcon, chapiteau, etc.*), ainsi que dans les domaines du vêtement, de l'alimentation, de l'équitation et de la musique. Cette intrusion a introduit environ 8000 mots italiens dans la langue française, dont environ 10 % sont encore utilisés aujourd'hui.

« Beaucoup d'écrivains s'élevèrent alors en vain contre cette intrusion dans la langue française et cette manie de s'italianiser à tout prix. Ainsi, Béroalde de Verville, l'auteur de *Moyen de parvenir*, exhortait les Français de ne pas dire "la soupe se mange" (influence italienne), mais "on mange la soupe". Le succès fut mitigé, car on retrouve encore aujourd'hui l'expression "On parle italien", une traduction mot à mot du célèbre "Si parla italiano" » [14].

Les italianismes ont joué un rôle clé dans la langue française car ils reflétaient la culture et les idées italiennes importantes pour l'Europe de l'époque. Ils sont devenus une partie intégrante de la langue française apportant un coup de jeune et de l'originalité qui se sont incarnés dans l'art et la littérature de cette période.

1.3 Types d'italianismes dans la langue française de la Renaissance

On peut diviser les emprunts à l'italien en catégories suivantes : emprunts sémantiques ; emprunts semi-savants ; termes calqués ; termes partiellement calqués ; emprunts non-adaptés [8].

1. ***Les emprunts sémantiques du français à l'italien***, c'est-à-dire les termes dont une ou plusieurs définitions ont été empruntées à un terme en italien.

Par exemple : *importer* – 1. « exiger, nécessiter, comporter ». 2. « concerner, être de conséquence pour (qqn, qqc.) » [21].

2. ***Des termes français qui sont des emprunts semi-savants de l'italien***, c'est-à-dire des termes empruntés à l'italien et partiellement remodelés en fonction des changements sonores ultérieurs ou par analogie avec les termes hérités de la langue.

Par exemple : *altier* – l'ital. *altero* – « haut. élevé » [ibid].

3. ***Termes français calqués sur l'italien***, c'est-à-dire des termes formés par des traductions mot à mot de termes italiens.

Par exemple :

bas-relief – ital. *basso* (« bas ») + *rilievo* (« relief ») ;

clair-obscur – ital. *chiaro* (« clair ») + *oscuro* (« obscur ») ;

contretemps – ital. *contra* (« contre ») + *tempo* (« temps ») ;

soucoupe – ital. *sotto* (« sous ») + *coppa* (« coupe ») [ibid] ;

virevolte – ital. *gira* (« vire ») + *volta* (« volte ») [3].

4. ***Des termes français partiellement calqués de l'italien***, c'est-à-dire des termes formés en partie par des traductions mot à mot de termes italiens et en partie par emprunt direct.

Par exemple : *antichambre* – l'ital. *anticamera* – préf. *anti-* + *chambre* [21].

5. ***Les termes français empruntés à l'italien qui n'ont pas été adaptés aux règles morpho-syntaxiques, phonologiques.***

Par exemple : *rizzuto* – « aux cheveux bouclés ».

On peut également classer les mots selon les groupes d'utilisation auxquels ils appartiennent.

1. *Le champ lexical de la guerre* a connu un enrichissement à cause des guerres d'Italie. Cela concerne les termes désignant les armes (*escopette, canon, cartouche, bombe, mousquet...*), les différents postes militaires (*soldat, sentinelle, estafette, caporal, colonel, cavalier, bataillon*), les mots liés aux disputes (*bisbille, rebuffade, bandit*) [20].

2. *Le champ lexical du domaine de la finance et du commerce*, par exemple : *banque, bilan, banqueroute, contrebande, crédit* ou *mont-de-piété* [2]. En plus, des noms de monnaie : *ducat, carlin, florin, piastre* [20].

3. *Le champ lexical des arts* s'est considérablement enrichi à l'époque grâce au développement de la Renaissance. Cela concerne les termes relatifs à la peinture (*coloris, fresque, caricature, aquarelle*), à la sculpture (*buste, madone, modèle, profil*), à l'architecture (*belvédère, balustre, balcon, cabinet, façade, mosaïque, stuc, piédestal*), à la musique, surtout l'opéra (*cadence, concert, ballet, pavane, sourdine, trombone, violon, fugue, sourdine, solo, cantate, cantatrice, ténor, soprano, solfège*) [10].

Donc, les emprunts italiens peuvent être classés de différentes manières. Cependant, quel que soit le choix de classification, cela ne sera pas une erreur, mais plutôt un choix de l'auteur.

1.4 Caractéristiques de l'utilisation des italianismes dans la langue française de la Renaissance

Les italianismes ont permis la transmission de nouvelles idées et concepts nés en Italie vers la langue et la culture françaises, contribuant ainsi à l'expansion et au développement du lexique français. Cela montre que les langues de différents pays et cultures ont la capacité d'influencer mutuellement et d'échanger des valeurs culturelles à travers la langue.

L'usage des italianismes dans la langue française de la Renaissance est marqué par plusieurs traits. Bien que les deux langues partagent de nombreux éléments de vocabulaire et de grammaire, l'utilisation des mots italiens en français a ses propres particularités qui méritent une attention particulière.

Premièrement, la plupart des italianismes du français de la Renaissance étaient réservés au style de langage soutenu, utilisé principalement dans des œuvres littéraires, des documents officiels et autres textes de ce genre. Cela s'explique par la nécessité d'exprimer de nouvelles idées et concepts venus d'Italie dans ces domaines d'utilisation de la langue. Ainsi, les italianismes ont été employés pour donner au langage une certaine élégance et expressivité.

Deuxièmement, emprunts d'origine italienne ont subi des modifications dans leur prononciation et leur orthographe pour mieux s'adapter à la phonétique et à la grammaire françaises. Compte tenu des différences entre les systèmes sonores de l'italien et du français, les mots italiens ont dû être adaptés à la phonétique française. Par conséquent, le mot italien *mascherata* est devenu *mascarade* en français, par exemple [21].

Ces modifications étaient nécessaires pour que les italianismes puissent être facilement compris par les locuteurs français et s'intégrer harmonieusement dans la langue française.

Ainsi, les italianismes en langue française de la Renaissance retracent l'échange culturel et linguistique entre la France et l'Italie. Cependant, ils ne consistent pas seulement à emprunter des phrases, mais en même temps ils font partie intégrante de la langue française et assurent son développement.

1.5 Chercheurs d'italianismes dans la langue française de la Renaissance et leur contribution à l'étude de la langue française

Un domaine de recherche important est l'étude de l'industrie linguistique, qui vise une recherche détaillée de la langue française de la Renaissance, à savoir les italianismes. C'est précisément ce qui confirme la nécessité d'introduire ces mots

d'origine italienne dans le lexique français de cette période et détermine leur participation lors de la genèse de la langue française.

Joachim du Bellay peut être cité parmi les chercheurs éminents qui ont étudié les italianismes en français. Les points de vue de Du Bellay sur les mots empruntés à l'italien en français se reflètent dans son œuvre « La Défense et illustration de la langue française », publiée en 1549. Dans cette œuvre, il a appelé à l'enrichissement de la langue française en empruntant à la littérature classique et de la Renaissance italienne. Il croyait que la littérature française pouvait être aussi grande que celle de la Grèce et de Rome si les écrivains français utilisaient les mêmes techniques et les mêmes formes [6].

D'un autre côté, les points de vue d'Étienne Pasquier sur les mots empruntés à l'italien en français sont exposés dans ses œuvres "Recherches de la France" (1560) et "Les Recherches de la France, deuxième livre" (1567), dans lesquelles il analyse l'influence des mots italiens sur la langue française. Pasquier croyait que la langue française devait être préservée des influences étrangères, et il affirmait que l'utilisation excessive de mots italiens en français était une menace pour la pureté de la langue. Il croyait que les écrivains français devraient créer de nouveaux mots basés sur des racines françaises, plutôt que d'emprunter abondamment à d'autres langues [5].

Ces chercheurs ont grandement contribué à l'étude des italianismes dans le français de la Renaissance, ce qui a permis de mieux comprendre et utiliser ces termes dans le discours. Leur travail a également contribué au développement de la langue française et de son vocabulaire, préservant et transmettant l'héritage culturel de la Renaissance.

Cette étude a été une étape importante dans le développement de la linguistique qui a fourni aux générations suivantes une riche base documentaire pour les recherches ultérieures des italianismes dans la langue française de la Renaissance. Cela a permis de mener des explorations plus systématiques, de comparer et d'analyser différentes approches et résultats, ainsi que d'identifier de nouveaux italianismes qui n'étaient pas encore connus. Cette recherche est nécessaire non seulement du point de vue de l'étude de la genèse de la linguistique, à la fois générale et historique, mais aussi pour déterminer le patrimoine mondial culturel et linguistique.

Donc, les italianismes de la période étudiée sont un élément essentiel pour détailler les connaissances acquises sur la formation de la langue française moderne et les étapes de son développement, ainsi que les caractéristiques des échanges linguistiques et culturels, sur la base desquels l'Europe et le monde dans son ensemble sont formés.

Conclusion du Chapitre 1

Nous pouvons conclure que La Renaissance italienne a été une période de changements cruciaux en Europe, qui a entraîné une transformation culturelle, artistique et intellectuelle majeure. Cela a eu un impact significatif sur la langue française en stimulant la curiosité intellectuelle et en favorisant l'émergence d'une élite qui a travaillé sur la standardisation de la langue. La Renaissance française a également contribué à cette évolution, en particulier grâce à la politique de François Ier qui a offert au français le statut de langue officielle de la cour royale. La Renaissance a joué un rôle primordial dans l'évolution de la langue française en stimulant la création de nouvelles règles grammaticales et orthographiques, ainsi qu'en aidant à la codification de la langue. Des auteurs tels que Dolet É., Meigret L. et Estienne R. ont créé les premiers manuels de grammaire du français.

Au cours de la Renaissance, les expressions et tournures de l'italien qui ont été intégrées au vocabulaire français sont appelées « italianismes ». Ces italianismes ont permis aux auteurs français d'exprimer des idées et des concepts complexes qui étaient nouveaux pour la culture française. Les mots italiens ont également contribué à la renommée internationale de la langue française, en ajoutant de la richesse et de la variété à son vocabulaire. Actuellement, environ 10% des 8 000 mots italiens introduits dans la langue française pendant la Renaissance sont toujours en usage.

Les emprunts à l'italien pendant la Renaissance ont engendré une grande variété de mots qui ont été classés en différentes catégories en fonction de leur mode d'emprunt et de leur adaptation à la langue française. Les champs lexicaux de la guerre, de la finance et du commerce, ainsi que des arts, ont été particulièrement influencés par les emprunts à l'italien. Ces emprunts ont contribué à l'enrichissement de la langue française en

permettant de transmettre des concepts et des idées qui n'existaient pas auparavant en français. La présence de ces emprunts dans la langue française témoigne de la richesse de son patrimoine linguistique et de son héritage culturel.

L'utilisation des italianismes dans la langue française pendant l'époque de la Renaissance était marquée par des particularités, notamment leur utilisation réservée au style de langage soutenu et leur adaptation à la phonétique et à la grammaire françaises. Ces modifications étaient nécessaires pour faciliter leur compréhension par les locuteurs français et leur intégration harmonieuse dans la langue française. Ainsi, les italianismes témoignent de l'échange culturel et linguistique entre la France et l'Italie, tout en faisant partie intégrante de la langue française et contribuant à son développement.

L'étude des italianismes dans la langue française de la Renaissance revêt une grande importance pour mieux comprendre l'histoire et le développement de la langue française. Les points de vue de Du Bellay et de Pasquier démontrent les différentes perspectives de l'emprunt linguistique et la nécessité de la préservation de sa pureté. Ces recherches sont cruciales pour déterminer l'héritage culturel et linguistique du monde et les étapes du développement de la langue française moderne. Elles témoignent également des échanges linguistiques et culturels qui ont façonné l'Europe et le monde tels que nous les connaissons.

CHAPITRE 2.

PARTICULARITÉS PHONOGRAPHIQUES ET LEXICO-SÉMANTIQUES DES ITALIANISMES DANS LA LANGUE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE ET LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN

2.1 Adaptation phonographique des italianismes au français de l'époque de la Renaissance

Au cours de cette période, une tendance linguistique importante a consisté à modifier les mots empruntés en ajustant leur accentuation et leur forme écrite [11].

Les emprunts linguistiques devaient être correctement traduits en français, c'est pourquoi différents procédés phonétiques ont été utilisés. La meilleure façon de les identifier est d'analyser les nouvelles des écrivains français connus au XVI siècle.

Premièrement, il y avait des mots qui ne nécessitaient aucun changement graphique :

de l'it. *duo* > *duo* > *duo* ;

de l'it. *trio* > *trio* > *trio*.

Le mot *posture* peut être inclus, mais le chercheur attire l'attention sur une différence significative : « dans la syllable inaccentuée le graphème italien **u** a été conservé en français, mais il se prononçait à l'aide du phonème [y], qui était impropre à l'italien » : de l'it. *postura* [pos-**tu**-'ra] > *posture* [pos-'**ty**:r] > *posture* [13, p 44].

Deuxièmement, nous pouvons observer une adaptation graphique causée par des changements phonétiques :

de l'it. *bravaccio* > *bravache* > *bravache* ;

de l'it. *fantaccino* > *fantassin* > *fantassin* ;

de l'it. *cervellato* > *ceruelat* > *cervelas*.

Le son [tʃ] qui était fixé par **ci** ; **cci** ; **c** devant le e écrit, en français s'est transformé en [ʃ] ou [s] exprimé par **ch** ou **c**, **ss**.

Il convient de mentionner le cas de transformation de son [dʒ] (**gi**, **ggi**) en [ʒ] (**g** devant le **e**) ou [z] (**s** dans la position intervocalique) :

de l'it. *volteggiare* > *voltiger* > *voltiger* ;

de l'it. *artigiano* > *artisan* > *artisan*.

Les deux derniers exemples se ressemblent un peu. Le son [ts] en italien était fixé par **z** au milieu du mot ou devant une voyelle, alors que le son [dz] était fixé par le même monogramme, mais au début du mot et par un digramme **zz** :

de l'it. *zappare* > *saper* > *saper* ;

de l'it. *stramazzone* > *estramaçon* > *estramaçon* ;

de l'it. *bizzaro* > *bigearre* > *bizarre* ;

de l'it. *disgrazia* > *disgrace* > *disgrâce*.

Quant à leur conversion en français, le son [dz] s'est transformé en [s] (s, ç, ss) ou [ʒ] (ge) et le son [ts] en [s] (ç, c devant le e) [ibid, p. 44].

Tous ces changements ont été causés par la réduction, c'est-à-dire une transformation d'un mot en un mot plus court par abrègement, apocope, évolution phonétique, etc [22].

Dans les langues française et italienne, la majorité des consonnes ont des représentations graphiques identiques, mais il y a quelques exceptions : [k], [ʎ] et [ʃ].

Le dernier d'entre eux en français s'est transformé en [s], c'est pourquoi nous pouvons observer la substitution graphique de **sc** à **ss** : de l'it. *riuscire* > *reussir* > *réussir* [13, p. 44].

Les phonèmes [k] et [g] sont notés différemment en italien et en français, mais leur prononciation reste la même pendant l'adaptation phonétique. Cela se reflète dans les changements graphiques tels que **cch, ch** > **qu, gli** > **ill, ll** :

de l'it. *maschera* > *masque* > *masque* ;

de l'it. *anticaglia* > *antiquaille* ;

de l'it. *postiglione* > *postillon* > *postillon*.

Dans le texte du nouvelliste français F. B. de Verville nous pouvons remarquer la substitution phonétique : [ʎ] > [j], exprimé par le monogramme **y** devant la voyelle correspondait au phonème [j] : de l'it. *tovagliola* > *tauayole* > *tavaiolle* [ibid, p. 45].

La prothèse est également une étape phonétique importante. Nous parlons d'un ajout d'un phone (son) au début d'un mot qui ne l'avait pas à l'origine [24] :

de l'it. *scarpino* > *escarpin* > *escarpin* ;

de l'it. *stoccata* > *estocade* > *estocade* ;

de l'it. *stradiotte* > *estradiot* > *stradiot* [13, p. 45].

L'apocope est également présente dans les exemples précédents. L'apocope est la chute d'un ou plusieurs phonèmes à la fin d'un mot [23]. Voici d'autres exemples de ce phénomène qui sont présents dans les nouvelles :

de l'it. *caporale* > *caporal* > *caporal* ;

de l'it. *italiano* > *italianisme* > *italianisme*.

En raison de la suppression des phonèmes finaux en français, la nasalisation se produit lorsque la consonne sonore **n** ou **m** se trouve à la fin d'un mot français, ce qui est un exemple du changement phonétique :

de l'it. *calepino* > *calepin*[**ẽ**] > *calepin* ;

de l'it. *perfumo* > *perfum*[**œ̃**], *parfun*[**œ̃**] > *parfum* ;

de l'it. *testone* > *teston*[**õ**] > *teston*.

Les écrivains de la Renaissance n'ont pas conservé les consonnes non prononcées à l'écrit :

de l'it. *busto* > *busq* > *busq* ;

de l'it. *pedante* > *pedan* > *pédant* ;

de l'it. *sonetto* > *sonnet* > *sonnet*.

Nous avons observé que les consonnes doubles (géménées) au milieu des mots sont simplifiées, à l'exception du digramme **ss** qui conserve la même prononciation [**s**] dans les deux langues.

de l'it. *battaglione* > *bataillon* ;

de l'it. *cappuccino* > *capucin* ;

de l'it. *cervellato* > *ceruelat* ;

de l'it. *staffilata* > *estafilade* ;

de l'it. *stoccata* > *estocade* ;

de l'it. *cavalla* > *cauale* > *cavale* ;

de l'it. *sottana* > *soltane* > *soutane* ;

de l'it. *buffone* > *boufon* > *bouffon* [13, p. 45].

L'assimilation est le processus par lequel un phonème, appelé « élément assimilateur », transmet un ou plusieurs de ses traits à un phonème voisin, appelé « élément assimilé » [22] :

de l'it. *capriolare* > *cabrioler* > *cabrioler* ;

de l'it. *bachetta* > *baguette* > *baguette* [ibid, p. 46].

Pendant la période de la Renaissance, la langue française a subi de nombreuses transformations phonétiques et graphiques lors de l'adaptation de mots empruntés à la langue italienne. Différents procédés phonétiques ont été utilisés pour transférer correctement les italianismes. Certains mots italiens ont été conservés, tandis que d'autres ont subi des adaptations graphiques et phonétiques pour se conformer aux normes de la langue française. De plus, la réduction, la nasalisation et l'assimilation ont été des processus linguistiques importants qui interviennent dans la transformation des mots.

2.2 Adaptation sémantique des italianismes au français de l'époque de la Renaissance

Il est possible de classer les italianismes intégrés à la langue française de la Renaissance en différents groupes selon leur domaine d'utilisation et leur adaptation à la langue française. Voici quelques exemples courants d'italianismes dans la langue française de la Renaissance :

1. **Termes musicaux** : *a cappella, adagio, allegro, allegretto, alto, aria, arpège, basson, canzone, cadence, cantate, cantatrice, cavatine, concert, contralto, crescendo, da capo, forte-piano, fugue, largo, opéra, oratorio, sonate, soprano.*

2. **Termes architecturaux et artistiques** : *appartement, aquarelle, architrave, archivolt, balcon, balustrade, balustre, bas-relief, cabinet, campanile, cariatide, caricature, clair-obscur, colonnade, corridor, dessin, frise, galerie, gouache.*

3. **Termes culinaires** : *agrume, artichaut, brocoli, cantine, câpre, carafe, cédrat, chipolata, chou-fleur, daube, estouffade.*

4. **Termes historiques** : *condottiere, campanile.*

5. **Termes de vie de cour, théâtre** : *altesse, burlesque, arabesque, grotesque, courtoiser.*

6. **Termes militaires** : *caporal, casemate, cavalier, colonel, généralissime, sentinelle, soldat, solde.*

7. **Termes maritimes** : *brigantin, caïque, carène, corsaire, drisse, misaine.*

8. **Termes d'habillement** : *brocart, caleçon, escarping* [12].

Ces italianismes ont été adaptés à la langue française de différentes manières pour faciliter leur intégration. Certains termes ont été directement empruntés au vocabulaire italien, tandis que d'autres ont été adaptés en utilisant des suffixes ou des préfixes français. Les italianismes ont également été intégrés en fonction de leur usage et de leur popularité, reflétant ainsi l'influence de la culture italienne sur différentes régions de France.

Les exemples présentés montrent la diversité des italianismes dans la langue française de la Renaissance et leur signification dans différentes sphères de la vie et de la culture. Beaucoup de ces mots italiens font maintenant partie intégrante de la langue française, et certains d'entre eux sont devenus mondialement connus.

Il convient de souligner que certains italianismes ont subi un processus complexe d'adaptation à la langue française et ont subi des changements de signification. Par exemple, le mot *cantate* avait à l'origine la signification de « chant religieux » en français de la Renaissance, mais il est ensuite devenu synonyme de « œuvre musicale vocale » [22].

De même, le mot *palette* signifiait à l'origine « plaque, percée d'un trou pour le pouce, sur laquelle les peintres disposent et mêlent leurs couleurs » en français de la Renaissance, mais il est maintenant synonyme de « gamme de couleurs utilisées par un artiste » [21]. Ces changements de signification sont dus à l'interaction entre les cultures et leur influence mutuelle.

Le mot *cortège* en français de la Renaissance signifiait « suite de personnes qui en accompagnent une autre avec cérémonie », correspondant au mot italien *corteggio* [ibid]. Cependant, plus tard, il a pris la signification de « escorte », peut-être en raison

de l'influence du mot italien *corteggiare* qui signifie « accompagner, être en escorte » [22].

Un cas supplémentaire est l'exemple du mot *bravoure* qui signifiait « courage, héroïsme » en français pendant la Renaissance, correspondant à l'italien *bravura*. Toutefois, au fil du temps, il a acquis une signification supplémentaire de « habileté, maîtrise », qui peut être liée à l'italien *bravo* signifiant « habile » [24].

Par conséquent, l'évidence est que les italianismes de la Renaissance en français ont été avant tout à l'origine d'un accroissement du lexique de la langue française, ce qui se confirme par un impact significatif des échanges linguistiques et culturels sur l'évolution de la langue dans son ensemble. L'étymologie de telles significations est le facteur principal lors de la définition de ces mots. Un grand nombre de mots d'origine italienne en français ont une signification complètement différente qui n'est pas liée à leur sens d'origine, qu'ils avaient en italien.

Par exemple, le mot *ballet* dérive du mot italien *balletto*, signifiant « danse ». En français, ce terme a commencé à être utilisé au XVI^e siècle pour désigner un « spectacle théâtral dans lequel les acteurs exécutent une chorégraphie », plutôt que simplement une « danse » [21].

De même, le mot *costume*, dérivé de l'italien *costume*, a conservé son sens en français – « manière de se vêtir conforme à la condition sociale, à l'époque », mais a également acquis le sens de « vêtement, habillement » [ibid].

Ces changements de sens peuvent être liés aux changements culturels, historiques et sociaux qui s'opèrent en France et en Italie. L'étude de ces changements peut aider à mieux comprendre le contexte d'utilisation des italianismes dans le français de la Renaissance, ainsi qu'à déterminer comment l'influence des mots étrangers s'est reflétée dans la formation de la langue française.

Un exemple intéressant du changement de sens d'un mot italien en français est le mot *concert*. En italien, ce mot avait un sens plus étroit et signifiait « la musique jouée en groupe ». Cependant, en français, le mot *concert* a acquis un sens plus large et est devenu synonyme de tout spectacle où l'on joue de la musique ou chante [ibid].

La Renaissance est une période clé pour comprendre l'évolution de la langue et de la culture. L'étude des italianismes dans la langue française permet de découvrir les influences culturelles et les traditions de cette période. En effet, le français était alors considéré comme la langue de la diplomatie et de la culture en Europe, et l'influence de la langue et de la culture italiennes sur le français est donc significative.

L'analyse de l'impact du contact linguistique sur l'évolution de la langue est également importante pour comprendre les relations interculturelles et les interactions entre les peuples. Les mots italiens empruntés par la langue française pendant la Renaissance montrent comment différentes cultures peuvent interagir, ainsi que comment certains éléments d'autres langues peuvent être reflétés dans une autre langue.

Comprendre comment le sens des italianismes a évolué à l'époque de la Renaissance est essentiel pour saisir l'histoire de la culture et de la langue de manière globale, ainsi que pour analyser les relations interculturelles et leur impact mutuel à un niveau plus large.

2.3 Italianismes dans la littérature française de la Renaissance

L'analyse de l'utilisation des italianismes dans différents textes est une étape cruciale pour comprendre l'histoire de la langue française et son contexte culturel. Dans notre étude, nous avons réalisé l'examen de divers emprunts italiens, tirés des nouvelles françaises populaires à cette époque, telles que « Heptameron des Nouvelles » de Marguerite de Navarre ; « Les Nouvelles recreations et ioyeux devis » de Bonaventure des Périers ; « Comptes amoureux » de Jean Flore ; « Les Contes et Discovrs d'Evtrapel » et « Œuvres facétieuses » de Noël du Fail ; « Le moyen de parvenir : œuvre contenant la raison de ce qui a esté, est et sera » de François Béroalde de Verville.

Nous proposons d'examiner la signification des mots que nous avons déjà analysés sur le plan phonographique. En examinant et en analysant les œuvres citées précédemment, nous avons pu identifier plusieurs italianismes qui ont façonné le vocabulaire de cette période. Toutes les définitions ont été tirées du centre national de ressources textuelles et lexicales [21].

L'adjectif *bravache* est emprunté au substantif italien *bravaccio* qui avait les sens de « personne arrogante » avant 1543 et de « sicaire » à partir de 1552-1553.

Le mot *capucin* est emprunté à l'italien *cappuccino* qui signifie « la coule à capuchon portée par les religieux de l'ordre des Frères mineurs ». Ce mot est apparu en français au XVI^e siècle. Le mot peut également être utilisé comme adjectif pour décrire quelque chose en lien avec les capucins. L'ordre des capucins a été créé en 1528 en Italie et a obtenu l'autorisation de s'implanter dans d'autres pays à partir de 1574. La forme *capucin* qui est aujourd'hui la plus utilisée en français pourrait être due à une prononciation dialectale.

Le substantif *fantassin* est emprunté à l'italien *fantaccino* qui est attesté depuis 1541. Ce mot italien dérive, avec un suffixe péjoratif, du terme *fante* qui signifie aussi « fantassin », mais qui est une forme abrégée du mot *infante* signifiant « jeune guerrier » ou « enfant, petit garçon », issu du latin *infans, -antis*.

Le verbe *voltiger* vient de l'italien *volteggiare*, qui signifie « voleter » ou « tourner en rond ». Il est apparu en français au XVI^e siècle, avec différents sens : se déplacer de côté et d'autre, faire tourner un cheval, faire des acrobaties, passer d'un objet à un autre, voleter comme un oiseau, ou encore s'agiter doucement au souffle de l'air.

Le mot *artisan* est apparu en 1546 pour désigner une personne exerçant un métier manuel. En 1560, il a également pris le sens d'« artiste » ou « écrivain ». Le mot a été emprunté à l'italien *artigiano*, dérivé du mot *arte* qui signifie « art » et du suffixe *-igiano*.

Le substantif *estramaçon* a d'abord été utilisé en 1565 pour signifier « avec le tranchant de l'épée », puis en 1578 pour désigner un « coup donné avec le tranchant de l'épée ». En 1585, il est mentionné comme un mot à la mode. En 1622, il a pris le sens de « longue épée à deux tranchants ». Le mot dérive de l'italien *stramazzone*, lui-même dérivé de *mazza*, qui signifie « masse d'armes », avec le préfixe *stra-* provenant du latin *extra*.

Le mot *forçat* est emprunté au mot italien *forzato*, qui signifie « galérien ». Le terme *forzato* a également donné naissance à d'autres mots en français, tels que *forcé* ou *forsaire*.

Le substantif *bigearre* signifiant « extravagance, singularité » est attesté avant 1544 dans les Œuvres de Bonaventure. Le mot est emprunté à l'italien *bizzarro* qui signifiait d'abord « coléreux » avant de prendre le sens d' « extravagant » au début du XVI^e siècle.

Le mot *disgrâce* – vient de l'italien *disgrazia* qui signifie à la fois « malheur » et « défaveur ». Le substantif a remplacé la forme française *desgrace*, empruntée à l'espagnol *desgracia*.

Le verbe *réussir* a connu différentes évolutions de sens au cours de son histoire. Il est apparu pour la première fois en 1531 avec le sens de « résulter de », puis en 1537 il a pris le sens de « aboutir à, avoir une issue (bonne ou mauvaise) ». En 1540, il a pris le sens intransitif de « aboutir à un résultat positif », tandis qu'en 1541, il a pris le sens de « avoir un bon résultat (pour quelqu'un) ». En 1680, il a également été utilisé pour décrire le succès de la croissance d'une plante. Le sujet peut également désigner une personne, avec le sens de « parvenir à être » depuis 1595, « obtenir un bon résultat » depuis 1624, « parvenir à » depuis 1627, et « faire, exécuter avec succès (quelque chose) » depuis 1834. Le mot vient de l'italien *riuscire*, qui signifie « aboutir, avoir une issue ».

L'origine du mot *antiquaille* remonte à la fin du XVe siècle, où il désignait les « débris ou les imitations de l'art grec et romain ». Au fil du temps, le terme est devenu péjoratif pour signifier « quelque chose de peu de valeur, surannée ou abîmée ». Il a été emprunté à l'italien *anticaglia*, qui signifiait « ruines » ou « antiquités archéologiques » avant de prendre le sens d'« objet ancien, d'antiquaire ». Le mot dérive de *antico*, qui signifie « ancien » en italien.

Le substantif *postillon* a connu différentes significations au fil du temps : au XVI^e siècle, il désignait « l'homme qui conduisait les chevaux d'une voiture de poste ». Au fil des siècles, le sens s'est élargi pour désigner « un petit bâtiment de port pour la découverte ou le transport de nouvelles », « un ruban attaché derrière le bonnet des filles », « une boulette de pain contenant un message que les détenus se lancent pour communiquer ». Le mot vient de l'italien *postiglione*, dérivé de *posta* qui signifie « poste ».

Le mot *tavaiolle* est apparu pour la première fois en 1571 en tant que masculin, puis en 1572 en tant que féminin. Il a été emprunté à l'italien *tovagliola* qui signifie « serviette de table », dérivé diminutif de *tovaglia* qui signifie « nappe ». Ce dernier mot dérive lui-même de l'ancien francique **thwahlja* qui signifie « essuie-mains ».

L'escalpin ou *escarpin* désigne « un léger soulier découvert ». Le terme a été emprunté à l'italien *scarpino* qui signifie également « chaussure légère ». Le mot italien dérive lui-même de *scarpa* qui signifie « chaussure ». Le terme est attesté en français depuis le XVI^e siècle.

L'estocade est un mot d'origine italienne *stoccata* qui signifie « coup d'épée ». Il a été emprunté au français vers 1546 avec le sens de « botte portée avec la pointe de l'épée ». Le sens actuel, qui est associé à la tauromachie, a été influencé par l'espagnol *estocada*.

Le substantif *stradiot* vient du mot italien *stradiotto* qui signifie « soldat à cheval » au service de Venise. Ce mot est emprunté de l'italien, lui-même emprunté du grec *στρατιώτης* qui signifie « soldat ». L'origine du mot grec est *στρατιά* qui signifie « armée ». Le terme *stradiot* était utilisé pour désigner les soldats à cheval originaires de la Morée, de l'Albanie ou de la Dalmatie.

Le mot *caporal* a été utilisé dans plusieurs sens au fil du temps. À l'origine, vers 1520, il signifiait simplement « chef (en général) ». Ensuite, à partir de 1571, il a été utilisé pour désigner « un militaire ayant le grade le moins élevé ». Enfin, au XIX^e siècle, il a été utilisé pour désigner du « tabac à priser bon marché » et les « bouffées de fumée de ce tabac ». Le mot vient de l'italien *caporale*, qui signifie littéralement « principal » et qui est un terme militaire utilisé depuis le XIV^e siècle pour désigner un chef sur le modèle de *pettorale* et *temporale*.

Le substantif *masque* a plusieurs significations : « un faux visage utilisé pour se déguiser », « une tête sculptée ou une reproduction du visage obtenue par moulage », « un appareil couvrant la bouche et le nez pour l'aspiration d'un anesthésique ou pour se protéger de certains corps de métier », « un abri sur une côte ou un abri en planches protégeant les navires en construction ». Le mot vient de l'italien *maschera* qui signifie « faux visage » et est issu du latin tardif *masca* qui signifie « sorcière » ou « spectre ».

Le mot *calepin* a deux significations principales : au XVI^{ème} siècle, il désignait un « dictionnaire » ou un « recueil de renseignements ». Le terme vient de l'italien *Calepino* qui était le nom d'un savant italien ayant écrit un dictionnaire latin très populaire à l'époque. Au XIX^{ème} siècle, *calepin* a également été utilisé pour désigner un « mince agenda ». Le mot peut également être utilisé de manière figurée et ironique pour signifier « souvenez-vous-en » (mettez cela sur votre calepin) ou « ne pas s'attendre à quelque chose » (ce n'est [ou n'était] pas dans son calepin).

L'origine du mot *parfum* remonte au XVI^{ème} siècle. Initialement, le terme faisait référence à une odeur agréable naturelle ou artificielle, puis s'est étendu pour inclure toute sorte d'odeur ou d'exhalaison en 1546. En argot, le terme *être au parfum* est utilisé pour dire que « l'on est au courant de quelque chose », et *mettre au parfum* signifie « informer quelqu'un ». Le mot dérive du verbe *parfumer*. Il est supposé que le mot français *parfum* a été influencé par l'italien pendant la période de la Renaissance, parce que les deux langues étaient en contact étroit et il y avait un échange culturel important entre elles. La lettre **o** à la fin du mot italien *profumo* a été changée en **u** en français, ce qui a donné *parfum*.

Le substantif *teston* est emprunté à l'italien *testone*, qui était le nom d'une ancienne monnaie italienne datant du XIII^{ème} siècle. Ce terme vient de *testa* (tête), parce que l'effigie gravée sur cette monnaie représentait une grosse tête. Tout d'abord, en 1499-1500, il désignait une monnaie du duché de Lorraine. Ensuite, en 1514, il désignait une monnaie frappée sous le règne de Louis XII.

Le mot *buste* a deux acceptions historiques distinctes : la première remonte à 1546 et désigne « la partie du corps située au-dessus de la ceinture », et la seconde, datant de 1680 et utilisée en sculpture, se réfère à « une représentation artistique du haut du corps humain comprenant la tête, les épaules et la poitrine ». Le terme est emprunté à l'italien *busto*, apparu au XIV^{ème} siècle dans les écrits de Dante pour désigner la première acception, et ultérieurement utilisé pour décrire « une sculpture » de la seconde acception avant 1729. *Busto* est issu du latin classique *bustum*, signifiant « bûcher funéraire » ou « tombeau », notamment « un monument funéraire orné du buste du

défunt ». Ce dernier terme est dérivé du verbe latin *amburere* (*amb-urere*), qui signifie « brûler autour », faussement analysé en *am-burere* et *-bustus* (v. brûler).

Le mot *pédant* au départ désignait « un professeur » ou « un maître d'école », comme l'illustre l'usage de l'écrivain français Joachim du Bellay en 1558. Le mot a ensuite pris une connotation péjorative pour désigner « celui qui étale son savoir de manière ostentatoire », comme en témoigne l'emploi de l'écrivain Nicolas Ellain en 1561. Le terme a été emprunté à l'italien *pedante*, apparu dans la première moitié du XVe siècle avec le sens de « pédagogue », puis avec le sens péjoratif de « celui qui fait étalage de son savoir ». L'origine exacte du mot italien est incertaine, il pourrait être une déformation de « pedagogo » par identification populaire avec « pedante » (qui signifie « celui qui va à pied, piéton » en italien), parce que le pédagogue accompagnait constamment ses élèves, ou bien une forme en participe présent d'un verbe latin vulgaire **paedere*, dérivé du grec ancien *παιδεύειν* qui signifie « éduquer (des enfants) ».

Le substantif *sonnet* est apparu pour la première fois en français en 1536, dans le titre d'un sonnet de Clément Marot dédié à Madame de Ferrare et composé en Italie. Le terme a été emprunté à l'italien *sonetto*, qui existe depuis le XIIIe siècle et qui désignait à l'origine « une chanson ou une mélodie chantée ». En effet, le *sonnet* est un poème lyrique qui est chanté ou récité sur un air de musique. Le mot *sonet* existait également en ancien provençal, où il désignait également « une chanson » ou « une mélodie ». Le *sonnet* tel qu'on le connaît aujourd'hui a été introduit en France sous l'influence de Pétrarque, poète italien du XIVe siècle, très en vogue à la Renaissance.

Le mot *cavale* est apparu en 1552 dans le sens de « jument ». Il a été emprunté soit au provençal *cavalo* qui signifie également « jument », soit à l'italien *cavalla* qui remonte au latin *caballa* ayant la même signification.

Le substantif *soutane* est un vêtement long porté par les femmes, qui a été utilisé pour la première fois en 1550 selon Rabelais. Ensuite, à partir de 1553-57, le mot a été utilisé pour désigner « une longue robe portée par un prêtre ». Les deux termes ont été empruntés à l'italien *sottana*, qui signifie « jupe » et qui est dérivé de *sottano*, qui signifie « inférieur, mis dessous » en italien. Ce dernier terme provient du latin vulgaire **subtanus*, qui est dérivé de *subtus* qui signifie « sous ».

L'origine du mot *bouffon* remonte au XVI^{ème} siècle. Le terme désignait initialement « un personnage au théâtre dont le rôle était de faire rire », et plus tard, « un individu qui cherchait à amuser les gens ». En 1680, *bouffon* est devenu un adjectif qui signifiait « plaisant ». Le mot a été emprunté à l'italien *buffone*, qui est attesté depuis la fin du XIII^e siècle avec différents sens. Le terme italien est dérivé de la racine onomatopéique *buff-* qui exprime « le gonflement des joues », comme dans le verbe *bouffer*.

Le terme *baguette* a plusieurs significations. Le sens le plus ancien est figuré et signifie « (commander, faire obéir quelqu'un) d'un seul signe ». Cette signification est attestée en 1510. En 1606, la *baguette* est « une verge longuette et déliée qu'on porte généralement à cheval ». En 1704, le terme est utilisé dans le domaine de l'architecture et de la menuiserie. Le sens le plus connu de la *baguette* est celui de « baguette divinatoire », attesté en 1694. Cette pratique consiste à utiliser une *baguette* pour découvrir des sources d'eau, des métaux cachés, des vols, des bornes déplacées, des assassinats, etc. Le terme *coup de baguette* est attesté en 1689 et désigne « un coup de maître », « un tour de force », « une réussite ». Le terme est emprunté à l'italien *bacchetta* qui signifie « petit bâton » et est attesté depuis le XIV^e siècle dans les écrits de Boccace. Le mot italien est probablement dérivé du latin *baculum* qui signifie « bâton ».

Le mot *duo* est un terme italien qui signifie « deux », emprunté au latin *duo* de même sens. En français, le mot a été utilisé pour la première fois en 1547 dans un sens figuré lié à la musique, puis au sens propre pour désigner « une pièce musicale pour deux voix ou deux instruments ». Le terme est toujours utilisé dans le domaine musical pour désigner une telle composition.

Le terme *trio* a été utilisé pour la première fois en français en 1582 dans un sens musical figuré, pour désigner « le fait de chanter à trois voix », puis au début du XVII^e siècle dans son sens propre pour désigner « le fait de jouer de la musique à trois personnes ». Le sens de « groupe de trois personnes » est apparu en 1585. Le mot vient de l'italien *trio* qui est lui-même dérivé de *tre* qui signifie « trois ».

L'analyse des italianismes, tirés des textes de la Renaissance, est une démarche importante pour la compréhension de l'histoire de la langue française et de son contexte culturel. Les nouvelles offrent des exemples pertinents et permettent de mieux comprendre l'usage des italianismes en français.

Ces études révèlent le sens et l'usage des mots italiens dans divers genres littéraires comme la poésie, le théâtre, la prose, les ouvrages scientifiques, etc. Elles permettent également d'établir un lien entre l'usage des mots italiens et le contexte socioculturel de la Renaissance.

De manière générale, la recherche de l'utilisation des italianismes de la Renaissance en français offre la possibilité d'analyser l'histoire des échanges linguistiques et culturels entre les pays, de déterminer le sens des mots dans la langue française et leurs particularités sémantiques dans un texte particulier. De plus, l'étude des italianismes en français permet de prendre conscience des liens et de l'action réciproques des cultures et des langues.

Comprendre comment les mots peuvent s'adapter à une autre langue et culture est l'un des objectifs essentiels pour les linguistes contemporains. L'examen des italianismes de la Renaissance en français est une étape importante du développement. Cette recherche est nécessaire pour comprendre l'histoire de la langue et de la culture françaises, ainsi que l'histoire des échanges culturels entre différents pays.

L'analyse des italianismes peut également avoir des implications pratiques pour la langue française contemporaine, car certains de ces mots italiens sont encore en usage aujourd'hui. Par conséquent, il est important de préserver la diversité et l'héritage culturel de la langue française, y compris des italianismes, tout en conservant sa facilité d'utilisation et sa compréhensibilité pour un large public.

En résumé, l'étude des italianismes dans la langue française de la Renaissance est un sujet fascinant et important pour les linguistes et les spécialistes de la culture. Elle nous permet de mieux comprendre les processus d'adaptation linguistique et culturelle et l'héritage culturel et linguistique de différentes époques et peuples.

2.4 Emprunts à l'italien dans la langue française contemporaine : réglementation

Il est intéressant d'analyser l'utilisation des italianismes dans la langue française contemporaine pour comprendre comment l'impact de la culture italienne évolue avec le temps. Actuellement, les italianismes continuent d'avoir une influence significative sur la langue française, mais leur utilisation a évolué depuis la Renaissance. Les mots italiens sont principalement utilisés dans les domaines de la culture, de la mode, de la cuisine, des arts et des termes spécialisés des disciplines scientifiques.

Dans le domaine de la mode, les mots italiens comme *dolce vita* (« vie aisée et oisive ») [24], *satins*, *brocart* sont toujours largement utilisés. Dans les arts, des termes tels que *Renaissance*, *caravagisme* (« mouvement pictural baroque caractérisé par l'emploi du clair-obscur ») et *fresque* sont fréquemment utilisés [ibid].

L'utilisation des italianismes dans la langue française contemporaine a évolué pour refléter les changements dans la culture et la société. Toutefois, ils continuent d'avoir une influence significative sur la langue française et offrent une plus grande précision et expressivité.

Les changements sociaux, culturels et économiques de notre monde contemporain ont un impact sur l'utilisation des italianismes dans la langue française. D'une part, la globalisation et l'essor du tourisme encouragent l'utilisation de mots étrangers, y compris les italianismes, dans la langue française. D'autre part, il y a une tendance à simplifier le vocabulaire et à remplacer les mots étrangers par leurs équivalents français dans la langue française moderne. Cette tendance peut être liée à la préservation de l'identité linguistique et culturelle de la langue française.

Cependant, dans certains contextes, l'utilisation d'italianismes peut jouer un rôle important dans l'expression et la communication. Dans le domaine de la mode et du design, les mots italiens sont souvent utilisés pour décrire des tissus, des couleurs ou des styles, ce qui est essentiel pour la communication dans ce domaine. Ainsi, l'utilisation d'italianismes dans la langue française contemporaine peut être liée à un désir de précision et d'expressivité dans la communication.

2.5 Réglementation de l'utilisation des italianismes dans la langue française contemporaine

Après avoir effectué une analyse approfondie, plusieurs conclusions peuvent être tirées concernant l'utilisation des italianismes dans la langue française contemporaine.

Tout d'abord, il convient de noter que les italianismes font partie intégrante de la langue française, ajoutant une touche de couleur et de richesse à celle-ci. De nombreux mots italiens sont désormais si couramment utilisés en français qu'ils sont considérés comme des mots français ordinaires.

Deuxièmement, l'évolution du monde contemporain, notamment les processus de migration et le développement des communications sur Internet, a entraîné l'apparition de nouveaux italianismes dans la langue française, ainsi qu'une évolution des significations de certains italianismes existants.

Troisièmement, il est important de maintenir un équilibre dans l'utilisation des italianismes dans la langue française. D'un côté, ils peuvent enrichir la langue et la rendre plus efficace pour exprimer différentes idées. D'un autre côté, une utilisation excessive des italianismes peut entraîner une perte d'unicité de la langue française et compliquer la compréhension pour les personnes qui ne parlent pas l'italien.

En somme, les italianismes ont une place importante dans la langue française contemporaine, mais leur utilisation doit être mesurée et équilibrée pour éviter toute confusion ou complication dans la compréhension de la langue.

Il est recommandé d'être attentif et prudent lorsqu'on utilise des italianismes dans la langue française, et de n'utiliser ces mots que lorsqu'ils sont nécessaires pour exprimer une idée ou un concept spécifique. Il est également important de contextualiser les mots italiens et d'en indiquer la signification pour ceux qui ne sont pas familiers avec la langue italienne.

L'utilisation d'italianismes dans la langue française a une longue histoire et un riche héritage culturel, qui permet d'enrichir le vocabulaire et d'exprimer l'identité culturelle et linguistique du peuple. Cependant, dans le monde moderne où les contacts

linguistiques sont nombreux et diversifiés, il est essentiel de maintenir l'unicité et l'identité de la langue française tout en utilisant les italianismes de manière équilibrée.

Il est donc important d'être attentif et prudent dans l'utilisation des italianismes, en particulier dans les domaines où la culture italienne a moins d'influence. Il est également crucial de tenir compte du contexte et de la finalité de l'utilisation des italianismes, afin d'éviter tout risque de malentendu ou de déformation de sens.

En considération de ce qui précède, il est recommandé de suivre les règles suivantes lors de l'utilisation d'italianismes en français :

1. N'utilisez des italianismes que lorsqu'ils ne disposent pas d'un équivalent approprié en français.
2. Prenez en compte le contexte et l'objectif de l'utilisation des italianismes.
3. Évitez d'utiliser des italianismes dans les domaines où l'influence de la culture italienne est minime.
4. Expliquez la signification des italianismes pour ceux qui ne sont pas familiers avec la langue italienne.
5. Rappelez-vous que la langue française possède sa propre identité culturelle unique et son patrimoine, qu'il convient de préserver et de soutenir [4].

Ces recommandations visent à préserver la diversité culturelle dans la langue française, tout en évitant que l'utilisation excessive de mots italiens ne crée des problèmes de compréhension. Cela est particulièrement important dans les contextes qui reflètent des aspects de la culture et de l'histoire italiennes. Cependant, il est essentiel de garantir la clarté et l'accessibilité de la langue française pour un large public afin de préserver son rôle dans la communication et la vie culturelle. Par conséquent, il est important de respecter des limites raisonnables dans l'utilisation des mots italiens en français, afin de préserver son patrimoine culturel et de maintenir sa pertinence.

Voici quelques suggestions pour l'utilisation adéquate des italianismes dans la langue française contemporaine :

1. Utilisez les mots italiens dans leur contexte culturel approprié pour conserver leur signification originale.

2. Évitez de transférer directement les mots italiens dans la langue française sans une adaptation adéquate à la structure phonétique et grammaticale de la langue.

3. Expliquez la signification des mots italiens dans le texte ou fournissez des explications supplémentaires pour ceux qui ne sont pas familiers avec la langue italienne.

4. Utilisez les mots italiens de manière sélective et adaptée à l'audience afin d'éviter l'usage excessif et les difficultés inutiles dans le texte.

5. N'oubliez pas d'adapter et de modifier les mots italiens pour préserver la simplicité et la compréhensibilité de la langue française.

Conclusion du Chapitre 2

Nous avons analysé l'utilisation des italianismes dans différents textes littéraires du XVI^e siècle et les transformations phonétiques et graphiques qui ont eu lieu lors de leur adaptation à la langue française. Nous avons examiné comment les procédés phonétiques tels que la réduction, la nasalisation et l'assimilation ont été utilisés pour transférer correctement les mots italiens, ainsi que certains mots italiens qui ont été conservés et d'autres qui ont été adaptés pour se conformer aux normes de la langue française.

Nous avons également étudié les termes utilisés dans divers domaines tels que la musique, l'architecture, l'art, la gastronomie, l'histoire, la vie de cour et du théâtre, la guerre, la marine et la mode, et comment ils ont été intégrés à la langue française. Nous avons découvert que certains italianismes ont subi des changements complexes de signification lors de leur adaptation à la langue française, résultant de l'interaction entre les cultures et leur influence mutuelle.

Au cours de notre analyse, nous avons identifié plusieurs italianismes qui ont façonné le vocabulaire de la période de la Renaissance. Nous avons examiné l'évolution de leurs significations depuis leur origine jusqu'à leur développement complet.

Les évolutions sociales, culturelles et économiques de notre monde contemporain ont un impact sur l'utilisation des italianismes dans la langue française. Cependant, leur

utilisation peut être nécessaire dans certains contextes pour garantir la précision et l'expressivité de la communication. Il est recommandé de suivre les règles établies pour l'emploi des mots étrangers dans la langue française et de contextualiser les mots italiens pour ceux qui ne sont pas familiers avec la langue italienne. En fin de compte, la réglementation de l'emploi des italianismes dans la langue française contemporaine doit viser à maintenir l'unicité et l'identité de la langue française tout en utilisant les italianismes de manière équilibrée.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La Renaissance italienne et française ont toutes deux eu une influence considérable sur l'évolution de la langue française. En Italie, cette période a encouragé la curiosité intellectuelle et la formation d'une élite qui a travaillé à normaliser la langue. En France, François Ier a contribué à cet effort en faisant du français la langue officielle à la cour royale. L'un des résultats de ces évolutions a été l'introduction d'italianismes dans le vocabulaire français, c'est-à-dire des mots et des expressions empruntés à l'italien.

En étudiant l'évolution des significations des italianismes en français à la Renaissance, nous pouvons ouvrir de larges possibilités pour comprendre les changements linguistiques et culturels de cette période. Nous avons étudié comment les mots italiens ont été intégrés dans les textes littéraires du XVI^e siècle en français, en examinant les modifications phonétiques et graphiques nécessaires pour les adapter au français. Nous avons également analysé l'utilisation et l'évolution des italianismes dans différents domaines tels que la musique, l'architecture, l'art, la gastronomie, l'histoire, la vie de cour et du théâtre, la guerre, la marine et la mode et identifié leur impact significatif sur le vocabulaire de la Renaissance.

La mise en œuvre des italianismes dans la langue française contemporaine doit être réglementée pour maintenir l'unicité et l'identité de la langue française tout en les employant de manière équilibrée. Il est important de respecter les règles établies pour l'utilisation des termes étrangers dans la langue française et de contextualiser les mots italiens pour ceux qui ne sont pas familiers avec la langue italienne.

La perception des contacts linguistiques est un élément nécessaire et important du contexte moderne de mondialisation, à une époque où la communication et l'interaction entre les cultures prennent de l'ampleur. Autrement dit, dans la langue française, les italianismes de la Renaissance ont de la valeur non seulement en raison de leur importance historique, mais aussi en raison de leur application pratique dans le monde moderne. Cette recherche nous permet de mieux comprendre le patrimoine culturel et de voir comment nous pouvons utiliser ces connaissances pour façonner notre avenir. Cette étude est donc un facteur important

dans l'histoire de la langue et de la culture, ainsi que pour la définition des relations interculturelles à la période étudiée.

BIBLIOGRAPHIE

1. Battisti, E., Chomarat, J., Margolin, J.-C., Meyer, J. *RENAISSANCE, Encyclopædia Universalis*. Tiré de <https://www.universalis.fr/encyclopedie/renaissance/>
2. Bertrand, O. (2008). *Histoire du vocabulaire français*. Nantes: Éditions du Temps.
3. Bonivard, F. (1831). *Chroniques de Genève*.
4. Cartier, E. (2019). *Emprunts en français contemporain : étude linguistique et statistique à partir de la plateforme Néoveille. L'emprunt en question(s) : conceptions, réceptions, traitements lexi-cographiques*.
5. Chisholm, H. (Ed.). (1911). *Pasquier, Étienne*. Encyclopædia Britannica. Vol. 20 (11th ed.). Cambridge University Press. p. 884.
6. Encyclopædia Britannica. (2021). *Joachim du Bellay*. Tiré de <https://www.britannica.com/biography/Joachim-du-Bellay>
7. Estienne, H. (1578). *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé*.
8. *French terms borrowed from Italian*. Tiré de https://en.wiktionary.org/wiki/Category:French_terms_borrowed_from_Italian
9. Goubert, P. (1984). *Initiation à l'histoire de la France*.
10. Guiraud, P. (1971). *Les mots étrangers*. Paris: Presses Universitaires de France.
11. Huchon, M. (2002). *Histoire de la langue française*. (p. 145). Paris: Librairie Générale Française.
12. *Italianisme*. Tiré de <https://fr.wikipedia.org/wiki/Italianisme>
13. KROMBET, O.V. (2013). *Particularités de l'adaptation des emprunts lexicaux dans la langue française à l'époque de la Renaissance*. Kyiv
14. Leclerc, J. *Histoire de la langue française*. Tiré de <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/histlngfrn.htm>
15. *Les dictionnaires de la langue française : une histoire et une dynamique*. Tiré de https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fwww.u-cergy.fr%2Fdictionnaires%2Fhistoire_dico%2Fmvd._moyenage_dico.html#federati on=archive.wikiwix.com&tab=url
16. Lionel, J. (Dernière mise à jour: 19 avr. 2023). *Histoire de la langue italienne*. Tiré

de <https://www.axl.cefanelaval.ca/europe/italieetat-HST.htm>

17. Michelet, J. (1982). *Renaissance et Réforme: histoire de France au XVIe siècle*.
18. Pruvost, J. *La langue française : une longue histoire riche d'emprunts*.
19. Vondráček, A. (2006). *Úvod do studia francouzského jazyka. 1*. Pilsen: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk.
20. Walter, H. (1997). *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*. Paris: Laffont.

DICTIONNAIRES

21. Centre national de ressources textuelles et lexicales. Tiré de <https://www.cnrtl.fr/>

22. Larousse. Tiré de <https://www.larousse.fr/>

23. Le Robert. Tiré de <https://dictionnaire.lerobert.com/>

24. Wiktionnaire. Tiré de

https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%E2%80%99accueil

SOURCES D'ILLUSTRATIONS

25. Béroalde de Verville, F. (1616). *Le moyen de parvenir : œuvre contenant la raison de ce qui a esté, est et sera*. Paris: Anne Sauvage.
26. De Navarre, M. (1559). *Heptameron des Nouvelles*. Paris: Claude Gruget.
27. Des Périers, B. (1561). *Les Nouvelles recreations et ioyeux devis*. Lyon: R. Granjon.
28. Du Fail, N. (1585). *Les Contes et Discovrs d'Evtrapel*.
29. Du Fail, N. *Œuvres facétieuses*.
30. Flore, J. (1574). *Comptes amoureux*. Lyon.